



Direction Générale

N°Réf. : VV/VG - Cv_2022-06_065

Dossier suivi par : Virginie GOBAUT

Champs-sur-Marne, le 17 juin 2022

Aux Conseillers Municipaux de Champs-sur-Marne

Objet : Convocation à la prochaine séance du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

LUNDI 27 JUIN 2022
à **19h00** précises, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville,

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et le dossier de cette séance.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, je vous rappelle que vous pouvez donner un pouvoir écrit à un collègue de votre choix, afin de l'autoriser à voter en votre nom.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, applicables à compter de la promulgation de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, soit du 12 novembre 2021 et jusqu'au 31 juillet 2022, les élus et le public sont informés que :

- Le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque le tiers de ses membres en exercice est présent (au lieu de la moitié) ;
- Chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs (au lieu d'un) ;
- Le public est autorisé à assister à cette réunion dans la limite de 62 personnes.

Le respect des gestes barrières doit toujours être assuré.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués et cordiaux.



Le Maire,

Maud TALLET

Pièces jointes :

- Un ordre du jour
- Un pouvoir
- Un dossier